FSU finances

Utile-Unitaire-Unique !

Tract national n°77

CICE : un scandale d'ÉTAT !

LA FSU-FINANCES VOUS EXPLIQUE TOUT !

Inscrivez vous à notre newsletter !

www.fsufinances.fr

CICE : un nouveau scandale d'ÉTAT

Le comité de suivi du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a rendu un rapport, le 13 juillet 2016, sur les effets du CICE. Avec quels RÉSULTATS ? Ce comité de suivi a répondu…(AVERTISSEMENT de la FSU-FINANCES : si vous n'êtes pas encore assis, c'est le moment de vous trouver une chaise.)

Quelques chiffres (astronomiques)

Grâce au CICE, le patronat a déjà reçu 43,4 milliards d'euros depuis 2014. Cette somme s'ajoutant aux exonérations de cotisations sociales et familiales (plus de 350 milliards d'euros depuis 1992 !)

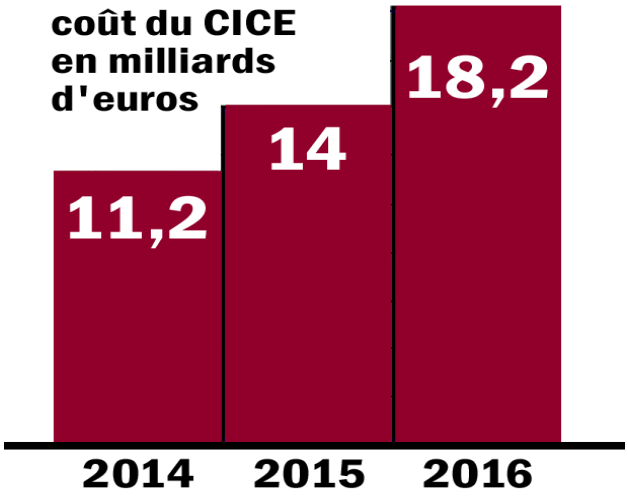

Pour quels résultats ?

Le comité de suivi répond :

► « Pas d'effet observable sur l'investissement, la recherche & développement, et les exportations » ;

► « Peu d'effets sur les salaires par tête » ;

► « Des incertitudes entourent l'évaluation des effets sur l'emploi » (après 3 ans d'analyse !)

Alors, où est passé l'argent ??

► « Le comité note que le **CICE a conduit à une amélioration sensible des marges des entreprises**.»

Qu'a donc décidé le gouvernement, face à ce constat d'échec de la politique de l'offre (traduire : en direction des entreprises) visant à baisser le « coût du travail » ?
Il a décidé **d'augmenter de 6 % à 7 % le taux du crédit d'impôt pour 2017, soit un coût pour les finances publiques de 21 milliards d'euros supplémentaires !** Pour les Smicards, c'est « circulez, y a rien à voir ».

La création d'emplois la plus coûteuse de l'Histoire

Trois équipes de chercheurs (mandatées par le législateur) ont été chargées d'évaluer les conséquences du CICE, non pas sur une base déclarative des entreprises mais sur celle des données effectives qu'elles ont à fournir.
Au total, estiment les chercheurs, l'effet direct du CICE aurait permis, au mieux, la création de **50 000 à 100 000 emplois en 3 ans**. Donc, selon l'hypothèse la plus favorable : **un emploi créé revient à… 340 000 € !**

Un véritable fiasco…

Quels sont les secteurs qui ont le plus bénéficié de cette manne providentielle ?
60 % de ce « sponsoring » sont allés aux entreprises employant les salariés les moins qualifiés (hébergement & restauration), les services administratifs et la construction.

Pour parfaire ce lamentable tableau, et contrairement à ce qui est prévu par la loi, rares ont été les entreprises qui ont accepté de consulter les élus des comités d'entreprise sur les conditions d'utilisation du crédit d'impôt.

La plupart, notent les chercheurs de l'institut de recherches économiques et sociales (**IRES**), chargés de se pencher sur cette question bien précise, ont mis en place ***« des processus assez formels »***, s'apparentant ***« davantage à une information qu'à une consultation ».*** Tout est dit.

Cette année, la manne publique versée aux entreprises représente 150 milliards d'euros, tous dispositifs confondus.

Gâchis, dilapidation des deniers publics, gabegie... mais également véritable scandale d'État. Non seulement le CICE coûte extrêmement cher au budget, mais son objet est totalement détourné puisqu'il est prouvé qu'il sert principalement à financer des restructurations et des plans de licenciement.

Les faits sont têtus : entre juin 2012 et juin 2016, les patrons des entreprises industrielles ont supprimé 141 000 emplois

150

milliards d'euros :

manne publique versée aux entreprises en 2016, tous dispositifs confondus

(source: INSEE), tout en augmentant marges, profits et distributions de dividendes pour les actionnaires repus.

petit palmarès du gavage ...

PSA

CICE : 200 millions d'€
17 000 emplois supprimés depuis 2013, fermeture du site d'Aulnay.
Annonce 2 000 suppressions d'emplois pour 2017.
3 milliards d'€ de profit en 2 ans.[1,2]

Arcellor Mittal

CICE : 9 millions d'€ (2015)
Fermeture de Florange et 1 000 suppressions d'emplois.[2]

Orange

CICE : 176 millions d'€ jusqu'en 2014.
14 298 suppressions d'emplois.[2]

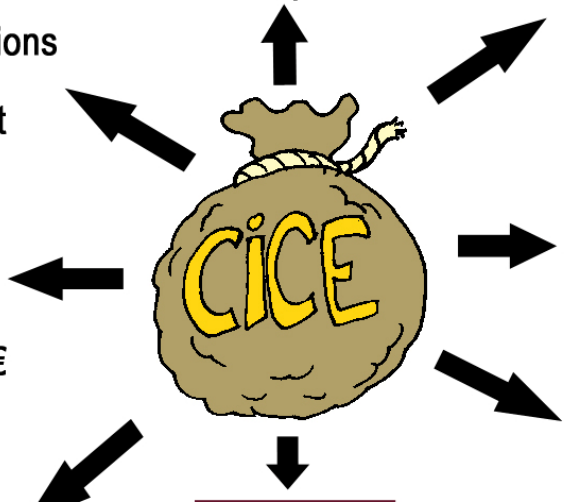

EDF

CICE : 177 millions d'€ jusqu'en 2014.
Baisse d'effectifs: 1 579 emplois.[2]

ALSTOM

CICE : 6,3 millions d'€
L'entreprise annonce sa volonté de fermer le site de Belfort.[1]

BPCE

CICE : 178 millions d'€
8 226 suppressions d'emplois.[2]

SNCF

CICE : 400 millions d'€
1 809 emplois créés, mais annonce de 10 000 suppressions de postes d'ici 3 ans...[2]

La Poste

CICE : 988 millions d'€
Bénéfice 2016 : 875 millions d'€
6 284 suppressions d'emplois, fermeture de centaines de bureaux, vague de suicides chez les agents.[1]

Sources : 1. Syndicales - 2. "Lundi investigation" (émission diffusée sur Canal + le 21 mars 2016)

L'analyse de la FSU-FINANCES

La FSU-Finances ne peut pas rester neutre et muette sur le bilan du CICE qui est un **gaspillage de l'argent public.**

Le constat établi sur ce dispositif, entré en vigueur en 2013, est en effet accablant.

Le CICE coûte 1 % du PIB chaque année, sans qu'il soit possible d'en mesurer les effets tangibles. D'après la loi, les entreprises doivent utiliser le CICE pour financer l'amélioration de leur compétitivité à travers, notamment, des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. Elles ne doivent pas l'utiliser pour augmenter les salaires des dirigeants ou les dividendes des actionnaires.

La compétitivité : cible manquée...

Christian Eckert, alors rapporteur de la commission des finances, expliquait en juin 2013 que le CICE allait « ***profiter à la grande distribution, aux cliniques privées, aux cabinets des avocats, notaires, experts comptables et autres professions à honoraires réglementés, qui ne se trouvent pas dans un secteur soumis à la concurrence effrénée de nos voisins européens.*** »

En octobre 2013, le comité de suivi du CICE constatait que le dispositif profitait plus aux entreprises peu ou pas exportatrices qu'aux entreprises exportatrices !

L'État a reversé depuis 2013, 48 milliards d'euros aux entreprises au titre du CICE.

En 2017, 21 milliards d'euros seront versés sans le moindre contrôle encore, les entreprises n'ayant aucun compte à rendre sur l'usage qu'elles font de cette manne publique.

La FSU-Finances juge inconséquent de laisser perdurer un tel système, puisqu'il a échoué sur ses objectifs : les créations d'emploi et la compétitivité.

Nos militants, en 3 mots

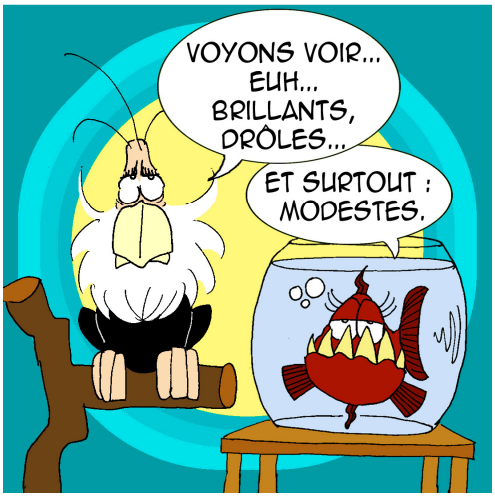

Syndicat National FSU-FINANCES
173 rue de Charenton
75012 Paris

01 43 47 53 95
01 44 50 45 87
fsufinances@gmail.com

Inscrivez vous à notre newsletter !

sur **fsufinances.fr**

web

retrouvez l'intégralité de l'information sur :

www.fsufinances.fr